SIVOS DE LA REGION DE BILLOM

Arrêté n° CAR2026107
Portant tableau annuel d'avancement de grade - Année 2026
Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux
Pour l'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe
Le Président
De SIVOS DE LA REGION DE BILLOM,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2006-1690 du 22/12/2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu la délibération n°14102024.05 du 14/10/2024 relative à la détermination des « ratios-promouvables » ;

Vu l'arrêté n°CAR2025134 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 13/01/2024 ;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

Arrête :

Article 1 :
Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
Mme DUCHAMP Christine	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1	

Total des agents promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0 Nombre de femmes : 1

Total des agents inscrits sur le tableau annuel : 1

Nombres d'hommes : 0 Nombre de femmes : 1

Article 2 :
Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme aux fins de publicité.

Fait à BILLOM, le 19/10/2026
Le Président,

Daniel DUMAS

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Publié par affichage le :

SIVOS DE LA REGION DE BILLOM

Arrêté n° CAR2026108
Portant tableau annuel d'avancement de grade - Année 2026
Cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux
Pour l'accès au grade d'agent social principal de 2ème classe
Le Président
De SIVOS DE LA REGION DE BILLOM,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°92-849 du 28/08/1992, portant statut particulier du cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux ;

Vu la délibération n°14102024.05 du 14/10/2024 relative à la détermination des « ratios-promouvables » ;

Vu l'arrêté n°CAR2025134 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 13/01/2024 ;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

Arrête :

Article 1 :
Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
Mme FAUX Chantal	agent social	agent social principal de 2ème classe	1	
Mme LEROUX Carine	agent social	agent social principal de 2ème classe	2	
Mme MARMIN Lucie	agent social	agent social principal de 2ème classe	3	

Total des agents promouvables : 4

Nombres d'hommes : 0
Nombre de femmes : 4

Total des agents inscrits sur le tableau annuel : 3

Nombres d'hommes : 0
Nombre de femmes : 3

Article 2 :
Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme aux fins de publicité.

Fait à BILLOM, le 19/10/2026
Le Président,

Daniel DUMAS

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Publié par affichage le :

SIVOS DE LA REGION DE BILLOM

Arrêté n° CAR2026109
Portant tableau annuel d'avancement de grade - Année 2026
Cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux
Pour l'accès au grade d'agent social principal de 1ère classe

Le Président
De SIVOS DE LA REGION DE BILLOM,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°92-849 du 28/08/1992, portant statut particulier du cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux ;

Vu la délibération n°14102024.05 du 14/10/2024 relative à la détermination des « ratios-promouvables » ;

Vu l'arrêté n°CAR2025134 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 13/01/2024 ;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

Arrête :

Article 1 :
Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
Mme BENANTAR Fatma	agent social principal de 2ème classe	agent social principal de 1ère classe	1	
Mme VERDIER Sylvie	agent social principal de 2ème classe	agent social principal de 1ère classe	2	

Total des agents promouvables : 2

Nombres d'hommes : 0
Nombre de femmes : 2

Total des agents inscrits sur le tableau annuel : 2

Nombres d'hommes : 0
Nombre de femmes : 2

Article 2 :
Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme aux fins de publicité.

Fait à BILLOM, le 19/10/2026

Le Président,

Daniel DUMAS

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Publié par affichage le :